

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 31 MAI 2018

I- INTRODUCTION

Le Jeudi 31 Mai 2018 à 10 heures 00mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Monsieur NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 17/05/2018 ;
2. Examen du Rapport provisoire ITIE/Guinée 2016 ;
3. Divers.

DEROULEMENT

Mr NIMAGA Saadou : Bonjour à tous, nous allons commencer notre réunion de ce matin, une réunion spéciale qui concerne surtout le Rapport provisoire ITIE – GUINEE 2016. Je vous lie le Projet d'ordre du jour pour observations.

"Ordre du jour approuvé par acclamation"

Point I : Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 17 Mai 2018

Mr DIABY Mamadou: Pour la lecture du résumé du Procès-verbal de la réunion du 17/05/2018.

"Procès-verbal adopté par acclamation"

Point II : Examen du Rapport provisoire ITIE/Guinée 2016

Mr NIMAGA Saadou : Est-ce que ce document est à portée de mains de tous les membres ? Non, Mr MAGAS de la SAG et tant d'autres n'ont pas reçu.

Le Secrétariat Exécutif promet de faire le nécessaire, en envoyant les documents à ceux qui ne l'ont pas reçu encore et cela sans délais afin que lecture soit faite à temps.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO : Nous avons reçu le Rapport en bonne et due forme. On était pressé de le recevoir ; ainsi pour anticiper sur les manquements éventuels et pour une bonne lecture du contenu du document, nous avons initié un Atelier pour répondre à notre rôle de veille. Ce travail a démarré aujourd'hui même et cela va aider le Secrétariat Exécutif et le Comité de Pilotage comme guide de validation.

Après lecture et identification, on va Contacter la NRGi par rapport à cela. On va inviter toutes les parties prenantes pour y apporter des observations.

Nous allons être très rigoureux pour sortir un Rapport de qualité et qu'on puisse le valider.

Mr NIMAGA Saadou : Merci Dr DIALLO, j'apprécie beaucoup votre démarche ; mais je demande à ce que les **observations reviennent au Comité de Pilotage avant l'opinion publique** "Cela est très important" néanmoins nous voulons des observations sévères et rigoureuses.

Mr Mamadou Taran DIALLO : Nous notons avec intérêt la préoccupation de Monsieur le Président du Comité de Pilotage. Nous savons que c'est un Document de Travail de base, une commission de lecture sera mise en place, une rencontre restreinte de la Société Civile sera organisée pour plancher sur le document.

Elhadj THIAM Mohamed Aly : Je m'excuse de toutes mes absences dues à un problème de santé. Je propose qu'on donne le temps à cette Société Civile pour faire des observations. Nous sommes entrain de travailler à l'amélioration du Rapport à l'interne.

Lorsque nous serons d'accord sur le Rapport, on pourra le publier. Donc c'est un **Projet de Rapport**.

Dr Abdoulaye DIALLO : En tout cas, je rassure tout le monde que notre raison d'être au sein de l'ITIE/Guinée est de rechercher sa qualification. "Une qualification de toute la Guinée".

Nous allons évaluer les forces et les faiblesses et nous allons faire des propositions concrètes. On veut éviter de faire les sapeurs pompiers comme à l'habitude. Il n'y a pas de divergences sur le Rapport. Nous avons déjà une bonne impression du contenu sans même rentrer dans

les détails. Ce travail sera validé par tout le Comité de Pilotage nous demandons seulement au Président du CP, la liberté d'expression.

Maître SAMPIL Mohamed : Je voulais abonder dans le même sens que Elhadj THIAM, qu'on s'accorde sur la terminologie car il s'agit d'un "Projet de Rapport". Il doit être traité à l'interne, éviter de le rendre public.

Mr NIMAGA Saadou : Dr Diallo, j'insiste là-dessus. C'est un brouillon de document ; s'il est connu à l'externe, ce n'est pas responsable.

Mr DIABY Mamadou : Je veux attirer votre attention sur un certain nombre de choses.

Dès qu'on a reçu le Rapport, on a pris des dispositions, en adressant des courriers à la Cour des Comptes, à la DNI, au CPDM, à la DIRECTION Nationale des Mines, à l'ANAIM où ils manquent beaucoup d'informations. La Cour des Comptes doit certifier les formulaires pour la fiabilité des documents.

Pour les Ecart, on va à la baisse car les grosses Sociétés ont envoyé les formulaires. On attend les états financiers certifiés de la CBG.

Monsieur le Président, je demande votre implication personnelle auprès de la Cour des Comptes pour la certification des formulaires de déclaration de l'Administration Publique.

Le 1^{er} Constat du Rapport, porte sur la Cour des Comptes. Si ce n'est pas fait, ça va jouer sur notre évaluation. Il y a de cela trois (3) mois que nous attendons. Nous avons écrit ce matin pour leur signifier que le dernier délai c'est le Lundi 04/06/2018.

L'ANAIM doit nous Communiquer son rapport d'activités et les états financiers qui existent.

Nous allons envoyer les documents à Madame **Gisela** et à Monsieur **Rénaux** afin qu'ils nous renvoient leurs observations.

Mr NIMAGA Saadou : Je propose que la Commission se retrouve demain et qu'elle soit présidée par Mr Kadiata Mory Camara.

- De 10H-12H la Commission va travailler avec le Secrétariat Exécutif ;
- Les anciens membres sont reconduits :
- Dr DIALLO, Mr Taran, Mr Kadiata Mory, Mr Sékou Mohamed SYLLA, Mr Morifing CONDE, Elhadj Mamadou Baïlo DIALLO, Mr Sikhé CAMARA.

Mr DIABY Mamadou : L'Administrateur dit qu'il n'y a pas d'informations sur les activités artisanales, nous allons intégrer tout ce qui a été reçu. On est à 0,097% d'écart.

On a communiqué avec la Direction Financière de la CBG afin qu'elle envoie les Etats Financiers certifiés.

Point III : Divers

Mr DIABY Mamadou : Nous saluons le retour de El hadj THIAM, Mme CAMARA Hadja Aminatou a perdu sa nièce.

Les Députés ne sont toujours pas revenus, ils sont en session des lois.

Mr NIMAGA Saadou : Nous souhaitons bonne santé à El hadj THIAM et à nous tous car sans la santé, le reste n'est rien.

La disponibilité de El hadj ne fait pas défaut.

Nos condoléances à Hadja Aminatou.

Merci à vous tous.

Conclusion :

Au terme de ses travaux, le Comité a décidé ce qui suit :

- 1- Le Comité a approuvé le Procès-verbal de sa réunion du 17 Mai 2018 ;
- 2- Le Comité a décidé de constituer une commission Ad-hoc chargée d'examiner le Rapport provisoire ITIE-GUINEE 2016 tant dans sa forme que dans son fond.

Séance levée à 11H 45

Le Rapporteur

Mr DIABY Mamadou

Le Président

Mr NIMAGA Saadou